

REPUBLICUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

\*\*\*\*\*

REGION DE L'OUEST

\*\*\*\*\*

DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX

\*\*\*\*\*

PREFECTURE DE BAHAM

\*\*\*\*\*

SERVICE DES AFFAIRES GENERALES

\*\*\*\*\*

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

\*\*\*\*\*

WEST REGION

\*\*\*\*\*

UPPER PLATEAUX DIVISION

\*\*\*\*\*

BAHAM DIVISIONNAL OFFICE

\*\*\*\*\*

SERVICE OF GENERAL AFFAIRS

\*\*\*\*\*

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 004 /AONO/F/F38/SAG/CDPM-HP/2024 du 19/12/2024

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE BAMENDJOU  
(RÉSIDENCE DU SOUS-PRÉFET), ARRONDISSEMENT DE BAMENDJOU, DÉPARTEMENT DES HAUTS  
PLATEAUX, RÉGION DE L'OUEST

(EN PROCÉDURE D'URGENCE)

BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) – MINEPAT, CHAPITRE 94

EXERCICES 2024-2025 |

### 1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) des exercices 2024 et 2025, le Préfet du Département des Hauts Plateaux, Autorité Contractante, lance pour le compte du Délégué Départemental de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire des Hauts Plateaux, Maître d'Ouvrage Délégué, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les Travaux de construction de la clôture de la Sous-Préfecture de Bamendjou (Résidence du Sous-Préfet), Arrondissement de Bamendjou, Département des Hauts Plateaux, Région de l'Ouest.

### 2. Consistance des Travaux

Le détail des travaux précisé dans le CCTP ou le détail estimatif comprennent notamment :

- Installation du chantier ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Peinture ;
- Menuiserie métallique ;
- Électricité-éclairage extérieur

### 3. Allotissement et Coût prévisionnel

Les travaux objets de cet Appel d'Offres sont constitués d'un Lot unique ci-après :

Lot	Désignation	Coût prévisionnel (FCFA)
Lot unique	Travaux de construction de la clôture de la Sous-Préfecture de Bamendjou (Résidence du Sous-Préfet)	25 000 000

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA.

### 4. Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objets du présent appel d'offres, est de Quatre (04) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences avérées dans le domaine des bâtiments et Travaux publics.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), Chapitre 94, Exercices 2024-2025, Imputation : 94 195 05 110000 522117.

### 7. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est Hors ligne.

## 8. Caution de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO suivant le tableau ci-dessous :

Lot	Désignation	Caution de soumission (FCFA)
Lot unique	Travaux de construction de la clôture de la Sous-Préfecture de Bamendjou (Résidence du Sous-Préfet)	500 000

Le Montant de la caution de soumission s'élève à Cinq cent mille (500 000) FCFA et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

## 9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture de BAHAM, ou encore à la Délégation Départementale du MINEPAT des Hauts-Plateaux, dès publication du Présent Avis.

## 10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenue à la Préfecture de Baham dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de Quarante-deux mille (42 000) francs CFA, payable à la Recette des Finances de Baham.

Cette quittance devra préciser les informations suivantes :

- Le nom du soumissionnaire ;
- Le numéro de l'Avis d'Appel d'offres ;
- L'objet de l'Appel d'Offres ;
- Le montant des frais payés ;

## 11. Remise des Offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Préfecture de Baham au plus tard le 20/01/2025 à 11 heures précises, heure locale et devra porter la mention :

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 004/AONO/F/F38/SAG/CDPM-HP/2024 du 19/12/2024

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE BAMENDJOU (RÉSIDENCE DU SOUS-PRÉFET), ARRONDISSEMENT DE BAMENDJOU, DÉPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX, RÉGION DE L'OUEST  
(EN PROCÉDURE D'URGENCE)

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

## 12. Recevabilité des plis

L'offre administrative, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture les offres administrative, technique et financière aura lieu le 20/01/2025 à 12 heures, par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics des Hauts Plateaux dans la salle de réunion de la Préfecture de Baham.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dénommée mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Sous peine de rejet, les pièces de l'offre administrative requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Elles devront en outre respecter les modèles du présent Dossier d'Appel d'Offres.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce l'offre administrative lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

#### 14. Critères d'évaluation des offres

L'évaluation sera faite selon les critères ci-après définis :

##### 14.1. Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative, non produite 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Non-respect de 70 % de critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié et du sous-détail du prix dans l'offre financière ;
- Production des exemplaires des offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;
- Absence dans l'offre technique de la déclaration sur l'honneur de non abandon des travaux relatifs à un marché public au cours des trois (03) dernières années ou de n'avoir aucun marché public des travaux en cours de résiliation.

NB : Une demande formulée en vue de l'obtention d'une pièce administrative même certifiée vaut absence de ladite pièce.

##### 14.2. Critères essentiels

- Présentation générale des offres (02 critères) ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires (04 critères) ;
- Personnel d'encadrement : Qualification et expérience (10 critères) ;
- Moyens Matériels et logistiques compatibles avec le travail à effectuer (03 critères) ;
- Méthodologie d'exécution (06 critères) ;
- Offre financière : Capacité financière (03 critères).

#### 15. Attribution

Le soumissionnaire remplissant toutes les capacités Administratives et techniques requises résultant des critères dits essentiels et éliminatoires du présent DAO et qui présentera ensuite l'offre évaluée la moins disante, sera adjudicataire de la présente lettre-commande.

#### 16. Durée de validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### 17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Préfecture de Baham ou à la Délégation Départementale du MINEPAT des Hauts-Plateaux, dès publication du présent avis.

#### 18. Additif à l'Appel d'Offres

Le Préfet du Département des Hauts Plateaux (Autorité Contractante) se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toutes autres modifications ultérieures utiles au présent Appel d'Offres.

Baham, le 19 DEC 2024

Le Préfet  
(Autorité Contractante)

*Stelle Ernest Samuel Nkambe*  
Administrateur Civil Principal

##### Ampliations :

- MINMAP
- ARMP/OU
- DD MINEPAT/HP
- DD MINMAP/HP
- Président CDPM/HP
- AFFICHAGES
- CHRONO/ ARCHIVES



